

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-363-1927 Promotions.

n° 34-363-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 février 1927

Numéro JO

n° 363 du 01/02/1927

Date du numéro

1 février 1927

TEXTE INTÉGRAL

sont promus dans le personnel de la garde indigène, pour compter du 1er mars 1927, au grade de garde de 1re classe : Daher Liban, matricule 304; Kadah Amih, matricule 410; Bourthan Ahmed, matricule 402; Donrane Mohamed, matricule 396; Ahmed Chabel, matricule 456; Elmi Lodon, matricule 459, gardes de 2e classe.